

Graphiste CFC Portfolio | Énoncé de la tâche

Le portfolio individuel a pour objectif de documenter les prestations des graphistes, notamment lors de concours. L'élaboration d'un portfolio individuel débute au cours du 5^e semestre. Il documente, par l'emploi de médias appropriés le travail de design graphique réalisé durant la formation (conformément à l'objectif 3.1.3 du plan de formation). La présentation de ce qu'est un portfolio a lieu à l'école professionnelle. Sont alors également présentés/montrés et testés les divers moyens et outils nécessaires à son élaboration (médias, structure, conception graphique). Sa réalisation se déroule cependant dans l'entreprise formatrice qui doit octroyer à l'apprenant-e le temps nécessaire à sa réalisation. L'évaluation du portfolio représente 10% de la note globale de la procédure de qualification de graphiste CFC au terme de la formation.

La forme et le volume du portfolio ainsi que les matériaux utilisés peuvent être choisis librement. Le portfolio doit communiquer par lui-même, être consultable en tout temps et être aisément transportable par son auteur-e. Le processus de création, les prestations personnelles ainsi que les résultats obtenus sont brièvement commentés. En outre, doivent y figurer des informations concernant les points suivants : courte description du projet, année de création, client, autres conditions cadres ainsi que la part de la prestation individuelle.

Dans le cadre de la procédure de qualification, le portfolio est remis en fin de formation aux expert-e-s. Il est argumenté et présenté par l'apprenant-e lors de l'entretien d'examen concernant le portfolio.

Cet énoncé doit être distribué par l'école professionnelle au début de la 3^e année de formation (objectif particulier 3.1.3 du plan de formation).

Critères d'appréciation entretien d'examen

- La candidate/le candidat a conscience de l'importance du portfolio.
- Les décisions en lien avec le medium peuvent être justifiées.
- Les décisions en lien avec la conception peuvent être justifiées.
- Les décisions en lien avec la conception graphique peuvent être justifiées.
- Les décisions en lien avec le choix des travaux peuvent être justifiées.
- Les propres forces et faiblesses peuvent être formulées.

Critères d'appréciation Portfolio**Médium**

- Le médium choisi répond aux objectifs de la candidature et/ou sert de documentation.
- Le portfolio est original et doit révéler la personnalité de l'auteur.

Conception

- *Imprimé*: la structure obéit à une dramaturgie réfléchie. | *Numérique*: la navigation est logique/intuitive.
- Le choix des travaux est pertinent, il démontre l'utilité du portfolio (candidature/documentation).

Conception graphique

- L'emploi de la police de caractères (typographie, composition) est professionnel.
- *Imprimé*: la mise en page est convaincante. | *Numérique*: le choix des templates/le SGC est approprié.

Réalisation

- *Imprimé*: le portfolio est réalisé avec soin. | *Numérique*: le portfolio est techniquement sans défaut.
- La mise en scène des travaux présentés est de haute qualité.

Commentaires

- Les commentaires sont informatifs.
 - Le volume des textes est approprié par rapport aux travaux.
-